

Communiqué de presse
Paris, le 1^{er} juillet 2022

Prix Initiative Remarquable 2022 5 entreprises distinguées pour leur impact positif sur l'environnement, les territoires et la société

Le 30 juin, le réseau Initiative France, 1^{er} réseau associatif de financement et d'accompagnement des entrepreneurs, a remis les Prix Initiative Remarquable 2022. Présidé par Carole Bellemare, rédactrice en chef adjointe au *Figaro Économie*, le jury a distingué cinq entreprises pour leur impact positif sur le territoire, la société, l'environnement et leur innovation. Les lauréats ont remporté une dotation financière de 4 000 € ainsi que de la visibilité pour leur projet.



Les lauréats et le jury lors de la remise des prix le 30 juin dernier

Les 15 finalistes avaient été sélectionnés parmi [plusieurs centaines d'entreprises Label Initiative Remarquable](#). Créé en 2020, ce Label met à l'honneur les entrepreneuses et entrepreneurs qui placent la responsabilité environnementale, territoriale, sociale ou sociétale au cœur de leur projet d'entreprise. Toutes ces entreprises ont bénéficié d'un financement et d'un accompagnement sur mesure par les associations du réseau Initiative France, qui apportent les quatre actifs stratégiques pour réussir : un projet solide, un financement adéquat par le prêt d'honneur, le conseil de professionnels et des relations locales avec des alliés de proximité.

Présidé par Carole Bellemare, le jury était composé d'experts de l'entrepreneuriat et de l'impact RSE, et notamment l'Ademe et deux entrepreneurs Initiative Remarquable (les fondateurs des entreprises [Lemon Tri](#) et [Les Ciboulettes](#)), ainsi que de 5 partenaires qui ont rendu possibles ces Prix Initiative Remarquable 2022 : Groupama Paris - Val de Loire, Crédit Agricole, BNP Paribas, Crédit Mutuel et la Fondation Philippe Descarpentries.

Le jury a distingué cinq projets engagés, à impact positif sur les territoires et l'environnement, tous Label Initiative Remarquable.

Les cinq entreprises lauréates des Prix Initiative Remarquable 2022

L'entrePôt | Faire du zéro déchet de la fourche à la fourchette

★ **Prix Impact territorial**, avec le soutien de Groupama Paris – Val de Loire

Sud

Une entreprise créée par Lucie Tisserand, Céline Laplanche et Isabeau Gaillard, financée et accompagnée par Initiative Initiative Terres de Vaucluse

Faire le lien entre les producteurs locaux et les entreprises - épicerie vrac, cantines scolaires, restaurants - pour limiter les déchets et le plastique, telle est la mission de [L'entrePôt](#). L'entreprise distribue des produits bio locaux, coordonne une filière zéro déchet de la fourche à la fourchette et valorise les biodéchets en compost utilisable par les producteurs.

L'objectif : créer un écosystème circulaire local pour proposer une alimentation durable et réduire la consommation des ressources.

Eco-Tech Ceram | Valoriser la chaleur perdue par l'industrie en énergie décarbonée

★ **Prix Impact environnemental**, avec le soutien du Crédit Agricole

Occitanie

Une entreprise créée par Antoine Meffre, financée et accompagnée par Initiative Pays Catalan

Solution de stockage thermique haute température, [Eco-Tech Ceram](#) capte, stocke et valorise la chaleur perdue pour la transformer en énergie décarbonée. L'entreprise compte 28 salariés spécialisés dans la thermique industrielle, le stockage de l'énergie, le choix des matériaux, l'automatisme et l'ingénierie de financement.

Le lauréat a tenu à offrir la dotation financière de son prix à une autre entreprise finaliste, [Octopousse](#), créée par Willy Eyraud.

Le Petit Plus | La crêperie inclusive qui emploie des personnes porteuses de handicap

★ **Prix Impact social et sociétal**, avec le soutien du Crédit Mutuel

Hauts-de-France

Une entreprise créée par Francky & Marie-Aude Cagniard, financée et accompagnée par Initiative Artois

Salarié de l'usine Bridgestone pendant 18 ans, Francky Cagniard perd son emploi en 2020 à la fermeture du site. Après une formation de commis de cuisine et de crêpier, il ouvre la crêperie [Le Petit Plus](#) le 21 mars dernier avec son épouse Marie-Aude.

L'équipe du restaurant est composée exclusivement de personnes en situation de handicap ou porteuses de troubles cognitifs. L'objectif : leur apprendre les savoir-être et savoir-faire d'un métier qu'elles pourront ensuite exercer dans d'autres restaurants.

Toopi Organics | Transformer l'urine humaine en ressource pour l'agriculture

★ **Prix Innovation**, avec le soutien de BNP Paribas

Nouvelle-Aquitaine

Une entreprise créée par Michael Roes, Pierre Huguiet et Mathieu Prével, financée et accompagnée par Initiative Gironde

[Toopi Organics](#) recycle, transforme et valorise l'urine humaine en produits pour l'agriculture et l'industrie. L'urine est utilisée comme culture pour des bactéries qui jouent le rôle de biostimulants pour les plantes, destinés à remplacer les engrais chimiques. Basée sur une forte dimension innovante et environnementale, l'entreprise permet d'économiser l'eau potable, tout en évitant la pollution de l'air et des sols. Elle emploie 22 salariés en Nouvelle-Aquitaine et a déjà récolté 3 millions de litres d'urine.

Mademoiselle Fayel | Des glaces très gourmandes avec le lait de la ferme familiale

★ **Prix Jeune**, avec le soutien de la Fondation Philippe Descarpentries

Bretagne

Une entreprise créée par Julie Lemesle, financée et accompagnée par Initiative Portes de Bretagne

[Mademoiselle Fayel](#) est une entreprise artisanale qui conçoit des produits gourmands glacés en label Agriculture Biologique par la valorisation de lait biologique de la ferme familiale.

De qualité exceptionnelle, ce lait bénéficie de propriétés nutritionnelles et organoleptiques qui, combinées à d'excellents produits naturels et de grande qualité, donne des glaces aux saveurs inégalables.

Un événement organisé avec le soutien de



BNP PARIBAS



Crédit Mutuel



Groupama
PARIS VAL DE LOIRE



À propos du réseau Initiative France

Le réseau Initiative France est le 1er réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise. Le réseau est fortement ancré localement avec 207 associations locales réparties sur tout le territoire français - métropole et outre-mer. Elles accueillent les entrepreneurs, évaluent leur projet, le financent par un prêt d'honneur Initiative sans intérêt ni garantie et accompagnent les entrepreneurs en leur faisant bénéficier d'un soutien par des experts bénévoles, chefs d'entreprises et spécialistes de la création d'entreprise, et en leur permettant d'accéder à un réseau économique local.

En 2021, Initiative France a soutenu et financé la création ou reprise de 18 990 entreprises par 23 503 entrepreneurs. Ces entreprises ont créé ou sauvé 53 000 emplois. Le réseau a apporté 178 millions d'euros en prêts d'honneur aux entrepreneurs, ce qui leur a permis d'obtenir 62 M€ de prêts d'honneur Bpifrance et 1,8Md€ auprès des banques. Le taux de pérennité des entreprises soutenues est de 90% à trois ans. En 2021, le réseau a aussi soutenu 5 758 entreprises dans le cadre des dispositifs mis en place pour les soutenir pendant la crise sanitaire. En savoir plus sur Initiative France : www.initiative-france.fr

En savoir plus sur Initiative France : www.initiative-france.fr

Contact

Camille Ledoux – camille.ledoux@initiative-france.fr – 06 07 01 64 98

Xavier Bossaert – xavier.bossaert@initiative-france.fr – 06 42 58 82 47